

**Ordre du jour :**

- 1 – Intervention de Pierre-Marie ROBERT, DGS du PRES, concernant la S.A.T.T. (Société d'Accélération du Transfert de Technologie)
- 2 – Informations portant sur S.I.R. (Système Information Recherche)
- 3 – Budget initial Recherche 2011
- 4 – Avis sur les critères et barème de choix pour l'attribution des Primes d'Excellence Scientifique
- 5 – Avis sur la liste des Personnalités Extérieures du C.S. (hors collectivités territoriales) avant validation par le C.A.
- 6 – Informations AAP « Investissements d'avenir »
- 7 – Approbation du compte rendu du Conseil Scientifique du 18/11/2010
- 8 – Validation du récapitulatif des Conventions Recherche
- 9 – Financements sollicités au titre des projets de Recherche (LAMIH)
- 10 – Demande de financement pour l'organisation de la Conférence sur la Mobilité, la Sécurité et la Logistique en Transports (MSLT'2011)
- 11 – Mise en œuvre des statuts de la Médecine Préventive :  
Désignation d'un représentant enseignant-chercheur ou enseignant et d'un représentant des usagers
- 12 – Questions diverses

**1 – Intervention de Pierre-Marie ROBERT, DGS du PRES, concernant la S.A.T.T. (Société d'Accélération du Transfert de Technologie)**

M. Pierre-Marie ROBERT présente la S.A.T.T. en faisant référence au document qui a été distribué au dernier C.S. Il énonce qu'il s'agit d'un mécanisme de transfert concernant la valorisation et précise qu'une soixantaine d'acteurs impliqués au niveau du territoire, un comité de pilotage et différents ateliers se sont déjà réunis à plusieurs reprises. M. ROBERT fait état du schéma de développement de la S.A.T.T. (l'ensemble des établissements définissant leur degré d'adhésion) et de la représentation des domaines de recherche (notamment les transports).

Il cite les bienfaits que cela procurerait aux laboratoires et précise que cela favoriserait l'intégration aux pôles de compétitivité. Le but est de renforcer les dispositifs et de répondre aux besoins actuels exprimés, l'incubation étant la phase ultime du processus. La S.A.T.T. n'a aucune mission dans la stratégie politique de Recherche des laboratoires, simplement celle de la valorisation de leurs recherches. C'est un dispositif professionnel dont l'objectif est de rendre un service optimisé, afin que le système soit sécurisé (suivi des coûts etc...). M. Robert explique qu'en matière de contrats, cela permettra de regrouper de nombreuses compétences en cette unique structure (« packaging » complet, actuellement a lieu le recrutement de personnes qui ont travaillé dans ce type de structures à l'étranger). Le montage des projets se fera de sorte que chacun des acteurs y apportera son professionnalisme. Il s'agit d'un dispositif permettant d'accompagner significativement la Recherche. Mme HARMAND pose la question du financement de cette société, réponse : rémunération du simple bénéficiaire minimum de la S.A.T.T. Quant à Valutec, la société n'entre pas dans le champ d'action de la S.A.T.T., et continuera donc à exister à ses côtés. M. ABRAMOVIČI intervient au sujet des Presses Universitaires de Valenciennes, qui n'entrent pas non plus dans ce cadre. Il n'est ainsi pas prévu de porter atteinte à ces spécificités au sein de l'Université.

Les autres établissements de la Région sont en cours de réflexion pour leur adhésion. Le MITI et le CNRS ont émis la volonté d'intégrer la S.A.T.T., qui sera forcément un partenaire de premier plan. Concernant les collectivités territoriales, elles doivent également y adhérer, des fonds de maturation sont possibles au niveau d'espaces de région ou encore d'agglomération.

Mme MAIRESSE et Mme LERICHE insistent sur le fait que l'UVHC doit y avoir une place prépondérante. La gouvernance de cette structure sera resserrée, elle comptera cinq sièges pour le PRES sur un total de douze sièges, ce qui ne représente donc pas la majorité. M. ROBERT répond qu'une implication de l'Université est possible mais que le nombre de représentants ne sera pas augmenté, Valenciennes serait représenté dans le comité d'incubation. M. FLAMME signale que l'ancrage de l'Université sera difficile à obtenir. Le renouvellement de la gouvernance est a priori prévu tous les 3 ans.

M. ROBERT indique qu'il est important que l'UVHC soit favorable pour intégrer le noyau dur de la S.A.T.T., c'est-à-dire les activités liées au financement de la maturation des projets innovants (y compris la défense de la propriété intellectuelle et industrielle) et les prestations de services de la valorisation. Les activités secondaires pourront quant à elles être adoptées par la suite.

M. ARTIBA propose qu'il soit procédé au vote, avec pour choix le noyau dur uniquement (et non les activités secondaires, exemple : gestion des contrats de Recherche) : les membres du C.S. se prononcent favorablement à l'unanimité des voix moins deux abstentions, avec pour exigence la représentation de l'UVHC au sein de la gouvernance de la S.A.T.T.

## **2 – Informations portant sur S.I.R. (Système Information Recherche)**

M. COLMANT présente le volet S.I.R. créé sur l'ENT de l'UVHC. Une partie des champs saisis dans l'ENT alimentent automatiquement les sites internet des laboratoires de l'Université. Les informations qui ont été remplies en français seront traduites en anglais. Une réunion aura lieu le 20 décembre entre M. ARTIBA, les acteurs du S.I.R. et les directeurs de laboratoires. Le nombre de fiches chercheurs saisies y sera notamment évoqué. M. ABRAMOVICI demande que soient communiquées les instructions informatiques pour pouvoir saisir au mieux les informations sur S.I.R. M. DUBAR juge que le degré de remplissage n'est pas encore suffisant.

Par ailleurs, il est demandé aux laboratoires de réaliser leur page principale de présentation avec une traduction en anglais, qui sera mise sur le site établi en version anglaise. Selon M. ARTIBA, il sera nécessaire d'afficher une troisième langue (en supplément du français et de l'anglais). Il remercie M. COLMANT pour sa présentation et M. ABRAMOVICI pour sa relance lors du précédent C.S. concernant l'état d'avancement du S.I.R.

## **3 – Budget initial Recherche 2011**

M. FLAMME présente les dotations des laboratoires de l'UVHC pour l'année 2011. Il indique qu'il n'existe plus de budget Recherche en tant que tel mais une dotation globale attribuée par l'Etat. Ainsi, une dotation conventionnelle a été établie par l'UVHC. Il s'agit d'une dotation prévisionnelle (qui pourra ainsi être modifiée par des DBM). Le budget initial 2011 a parfois été majoré pour obtenir une situation comparable à 2010. L'évolution est positive pour certaines équipes, pour lesquelles un effort financier a été réalisé sur la base d'une activité moyenne en 2008 et 2009 (voire 2010).

M. DUBAR précise que le LME présenté dans le tableau du budget initial 2011 n'existe plus et qu'il a été intégré dans TEMPO. M. GUERRA, quant à lui, souhaite l'instauration d'un véritable dialogue avec les services centraux afin d'améliorer le système existant, sous peine de devoir se tourner vers une gestion des contrats par le CNRS. Les laboratoires auraient perdu 20% de leur dotation comparativement à l'année 2010, ce qui est démenti par M. FLAMME car la base est prévisionnelle, aucun des laboratoires n'a vu son budget baisser par rapport à l'année précédente. La répartition équipement / investissement / personnel ne convient pas au LAMIH, mais il est indiqué cela peut être modifié sur la base de virements. L'information relative à la dotation de chaque laboratoire a été envoyée tardivement du fait de l'installation récente de la nouvelle équipe présidentielle. En juillet 2011, le dialogue de gestion sera enclenché pour le budget initial 2012.

Mme MAIRESSE demande que soient ouverts quatre centres de coût pour le centre financier 915 LIDP (et non trois, actuellement). Mme DECNEUT lui répond qu'elle procédera à cette modification dans le budget initial. Mme LERICHE sollicite l'organisation d'une réunion entre M. ARTIBA et tous les directeurs de laboratoires afin que soit réalisé un bilan de leurs difficultés.

Le budget initial Recherche pour l'année 2011 est voté à l'unanimité.

## **4 – Avis sur les critères et barème de choix pour l'attribution des Primes d'Excellence Scientifique (P.E.S.)**

M. ARTIBA annonce que la P.E.S. pour l'année 2010 sera attribuée à tous les enseignants-chercheurs classés A (au nombre de trois) ainsi qu'à tous ceux qui sont classés B (au nombre de douze) dans la liste de candidats remontée par le Ministère. En effet, comme l'année précédente, il est décidé que les modalités d'attribution seraient identiques à celles de la P.E.D.R., de même que le montant de la prime, en raison principalement des difficultés de la nouvelle équipe à proposer un autre mode d'attribution dans le délai très court qui lui était imparti. Néanmoins, le nombre de P.E.S. attribuées est majoré de deux possibilités ; la politique menée étant de soutenir la Recherche mais également les composantes.

M. ABRAMOVICI regrette l'absence d'indicateur de classement individuel concernant l'AERES. M. SODAÏGUI considère que cette prime est semblable à une prime pédagogique alors que la Recherche demande davantage d'efforts et signale que M. MILLOT avait envisagé qu'elle soit revalorisée étant donné que le passage de l'UVHC aux R.C.E. offre à présent cette possibilité.

M. ARTIBA refuse d'opposer l'enseignement à la Recherche. Il souhaite que tous les directeurs de composante soient invités au C.S., il propose d'aider les non-publiants à publier notamment grâce à un financement IUT/UVHC (chaque personne non-publiante devenant publiante rapporte 30 000 euros supplémentaires par an à l'établissement).

Vote favorable à l'unanimité.

## **5 – Avis sur la liste des Personnalités Extérieures du C.S. (hors collectivités territoriales) avant validation par le C.A.**

M. VARAGO énonce les règles relatives au mandat des Personnalités Extérieures (hors collectivités territoriales). En vertu de l'article 13-1 des statuts de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université en date du 17 janvier 2008 : elles sont désignées par le Président, cette liste est ensuite soumise à l'avis du C.S. avant d'être approuvée par le C.A.

Le Conseil Scientifique approuve à l'unanimité la liste suivante :

\* Les Personnalités Extérieures représentant les activités économiques :

- Le Directeur de Transports Terrestres Promotion (Armentières) : Jean-Marie DELBECQ
- Le Vice-Président de Toyota Manufacturing France (Onnaing) : François PAPIN
- Directeur Usine, Groupe FAURECIA (Douai) : Stéphane RIVENQ

\* Les Personnalités Extérieures désignées à titre personnel :

- Le Directeur des relations extérieures à la Direction technique d'ALSTOM TRANSPORTS (Saint-Ouen) : Daniel CADET
- Le Délégué Régional Nord-Pas-de-Calais et Picardie du CNRS (Lille) : Jean-Benoist DUBURCQ

## **6 – Informations AAP « Investissements d'avenir »**

M. ARTIBA présente le bilan des réponses aux appels à projets « Investissements d'avenir » (Equipex, Labex, IHU, Cohortes, Infrastructures, Démonstrateurs, Bio-ressources) : nombre de projets déposés au niveau national par domaine (SIMI, SVSE, SHS, Inter-disciplinaires).

## **7 – Approbation du compte rendu du Conseil Scientifique du 18/11/2010**

Voté à l'unanimité.

## **8 – Validation du récapitulatif des Conventions Recherche**

Cécile ROSELLE aurait dû présenter ce point. En son absence, celui-ci est reporté au Conseil Scientifique suivant.

## **9 - Financements sollicités au titre des projets de Recherche (LAMIH)**

Présentation par MM. GUERRA, DUBAR et POLET des contrats d'encadrement CIFRE suivants : EADS-UVHC (thèse de M. George ALFONSO), RATP-UVHC (thèse de M. Rédouane MAHBOUBI), PSA-RENAULT-UVHC (thèse de Mlle Carole LUET), SRDEP-UVHC (thèse de M. Sami Mohammad), VALLOUREC-UVHC (thèse de Damien BARBIER), ainsi que de leurs plans de financements prévisionnels. Le Conseil Scientifique les a approuvés à l'unanimité des voix.

## **10 – Demande de financement pour l'organisation de la Conférence sur la Mobilité, la Sécurité et la Logistique en Transports (MSLT'2011)**

M. ABED présente la conférence MSLT'2011 qu'il organise à Djerba du 24 au 26 février 2011, ainsi que son plan de financement prévisionnel. A ce titre, il sollicite une subvention de 3 000 € auprès du Conseil Scientifique. Mme PETILLON fait la remarque qu'il est en général spécifiquement exigé que les manifestations scientifiques pour lesquelles un financement du C.S. est demandé se déroulent à Valenciennes. MM. ARTIBA et ABED assurent que cela sera le cas pour l'une des prochaines conférences MLTS. Vote favorable à l'unanimité

## **11 – Mise en œuvre des statuts de la Médecine Préventive :**

### **Désignation d'un représentant enseignant-chercheur ou enseignant et d'un représentant des usagers**

Ce point n'a pas pu être entériné lors du dernier C.S. Aucun membre du collège des usagers n'est présent à la séance ; M. SODAÏGUI, enseignant-chercheur propose sa candidature pour siéger au sein du Conseil du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé. Vote favorable à l'unanimité de la part du Conseil Scientifique.

## **12 – Questions diverses**

M. POLET informe les membres du C.S. des injustices ressenties au sein de son laboratoire concernant les primes qui ont été octroyées en fin d'année pour le personnel BIATOSS de l'Université. En effet, la répartition de ces primes ainsi que leur montant sont vivement critiqués. Il existerait une différence de montant considérable entre le personnel ITRF et le personnel administratif, sans justification satisfaisante. M. POLET souhaite donc que soit communiquée la manière dont la ventilation de la prime a été réalisée et votée en C.A. M. ARTIBA s'efforcera d'apporter des réponses à ces questions.

Valenciennes, le 10 décembre 2010

Le Vice-Président Recherche et de la Valorisation

A. ARTIBA



**Présidence du C. S. :** M. ARTIBA, Vice-Président Recherche et Valorisation

**Présents :**

**Collège A :** Mmes HARMAND, LERICHE, MAIRESSE  
MM. ABRAMOVICI, CATTAN, GAZALET, GUERRA, VRANCKEN

**Collège B :** M. SODAÏGUI

**Collège C :** Mme PETILLON  
MM. ADAM, JENNY, POLET, TABARY

**Collège E :** MM. DANJOU, GARÇON

**Collège F :** Mme GUILAIN

**Personnalités** MM. KAMINSKI, PAPIN, ZINGRAFF

**extérieures :**

**Invités :**

Mlle GRANGER  
MM. ABED, COLMANT, DECNEUT, DOGHECHE, DUBAR, FLAMME, HERBIN, ROBERT, ROSELLE, VARAGO

**Ont donné pouvoir :** M. ZIEGER à Mme PETILLON, M. NONGAILLARD à M. GAZALET, M. LOCHEGNIES à Mme HARMAND,  
M. LEPOUTRE à M. GUERRA, Mme DUCRET à Mme MAIRESSE, M. MENET à Mme LERICHE, Mme MAYEUR à  
M. SODAÏGUI, Mme GIRARD à Mme GUILAIN, Mlle FOUREZ à M. DANJOU

**Excusés :**

Mme MARCHAND  
MM. ASSAAD, CADET, DEREMETZ, DELBECQ, KABILA